Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 41 (1896)

Heft: 8

Rubrik: Actes officiels

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nure caractéristique, illustrée par leur grand ami Caran d'Ache.

Au pied du rocher surplombant que couronne le vieux château, le fier lion de Bartholdi a l'honneur de notre visite. De sa terrasse, la vue s'étend, à l'ouest, jusqu'aux hauteurs d'Urcerey, dominées par le fort du Mont-Vaudois; plus près, Essert, les forts des Barres avec de hautes casernes, la vieille enceinte et au delà les pentes escarpées que couronne le fort du Salbert; au nord-ouest, la hauteur des forts de la Miotte et de la Justice nous domine à quelques cents mètres.

Ainsi entourée, ses maisons, plus ou moins entassées dans un bas-fond, la vieille ville, malgré son passé glorieux, n'a rien d'engageant pour des Suisses habitués aux vastes horizons, aux villes ouvertes et librement étalées sur des hauteurs...

4º journée. — Départ par chemin de fer de Montbéliard pour Saint-Hippolyte. De là à la Maison-Monsieur, en voiture, par l'une des plus pittoresques et grandioses contrées du Jura. Cordiale réception de la Société des officiers de la Chaux-de-Fonds et du Cercle des Sonneurs, dans le ravissant site de la Maison-Monsieur. Débarquons le soir à Lausanne, suivant la formule toujours nouvelle: « enchantés de notre course et nous promettant bien de recommencer à la première occasion », surtout très reconnaissants envers M. le colonel Secretan.

ACTES OFFICIELS

Nominations, mutations, démissions. — Ont été nommés premiers-lieutenants de troupes sanitaires (médecins) les militaires dont les noms suivent et qui ont passé avec succès l'école préparatoire d'officiers de troupes sanitaires no II, à Bâle :

MM. Gustave Clément, de Romont, à Fribourg; Arnold Bangerter, de Lyss, à Nidau; Christian Dönz, de Fideris, à Degersheim; Hermann Mösly, de Gais; Max Wild, de Zurich, à Glaris; Otto Bolleter, de Zurich, à Waldkirch (Saint-Gall); Hans Schilling, de Bâle; Charles Binder, de Saint-Gall, à Zurich; Auguste Richard, de Reiben, à Berne; Théodore Auchlin, de Lucerne, à Zurich IV; Oscar Seippel, de Rheineck, à Thal (Saint-Gall); Ro-

dolphe Meyer, de Zurich; Antonio Pusterla, de Bellinzone; Emmanuel Veillon, d'Aigle, à Bâle; Robert Vogel, de Dachsen, à Bâle; Emile Villiger de Meienberg, à Bâle; Otto Schär, de Wyssachengraben, à Berne; Armin Müller, de Rheinfelden, à Aarau; Ernest Frei, de Hottingen-Zurich, à Pfaffnau; Auguste Prochaska, de Zurich V; Charles Studer, de Thoune; Robert Stäger, de Villmergen, à Berne; Angelo Sciolli, de Pura (Tessin); Erasme Betschart, de Muotathal, à Seuzach.

- M. Jacques Egloff, major dans l'état-major général, à Berne, prend le commandement du IIIe régiment de cavalerie, en remplacement de M. le colonel Markwalder, nommé chef de l'arme.
- M. le lieutenant-colonel Auguste Haag, à Bienne, prend le commandement de l'artillerie divisionnaire III.
- M. le capitaine R. Evêquoz est nommé adjudant du bataillon de carabiniers nº 2.
- M. Edouard de Meuron, d'Orbe, capitaine d'infanterie, actuellement instructeur de IIe classe de la Ire division, passe en Ire classe dans la même division.
- Le Conseil fédéral a accepté pour le 25 septembre prochain, avec ses remerciments pour les services rendus, la démission offerte par M. Paul Pfund, de Rolle, colonel et instructeur du génie de Ire classe, de ses fonctions de chef du génie des fortifications du Gothard.

Cavalerie. — Les cours de remonte I et II et les écoles de recrues de cavalerie I et II pour l'année 1897 ont été fixés comme suit :

Cours de remonte I, à Aarau, du 12 octobre 1896 au 9 janvier 1897. Cours de remonte II, à Zurich, du 17 octobre 1896 au 14 janvier 1897.

Cours préparatoire et école de recrues I, à Aarau, du 9 janvier au 1er avril 1897, pour les recrues des cantons de Fribourg (de langue allemande), de Berne (de langue allemande), de Bâle-Ville, de Zoug et de Schwytz.

Cours préparatoire et école de recrues II, à Zurich, du 14 janvier au 6 avril 1897, pour les recrues des cantons de Soleure, de Bàle-Campagne, d'Argovie, de Schaffhouse, de Lucerne, d'Unterwalden (le Haut et le Bas), d'Uri, de Glaris et des Grisons.

Le chef de l'arme a proposé au département et celui-ci a accepté un nouveau modèle de drap vert pour la tunique de la cavalerie. La nuance adoptée est beaucoup plus claire que celle de l'ordonnance de 1875. Il n'en sera pas toléré d'autre.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé commandant du IIe arrondissement, en remplacement de M. Compondu, décédé, M. Druey-Epars, à Avenches.